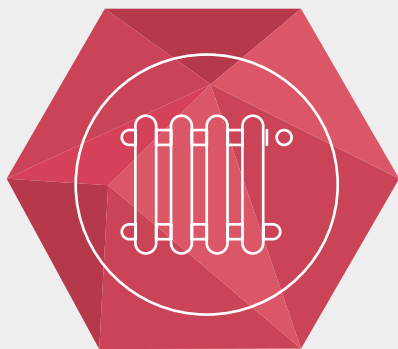




Habellis^{AL}

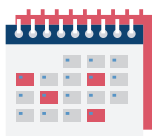
Groupe ActionLogement

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS

CHAUFFAGE COLLECTIF

MAINTENANCE CHAUFFAGE ET ECS

SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE HABELLIS



DATE DE PRISE D'EFFET
01/09/2022

DATE DE FIN
31/08/2027



N° VERT : 08 00 80 93 00
(prix d'un appel local)



DÉPANNAGE

Le titulaire du marché, s'engage à maintenir :

- Intervention sur toute installation en **moins de 2h**,
- Permanence téléphonique **24H/24**,
- Remise en route : **délai de 24H** - ou chauffage de substitution,
- Délai maximum de réparation fixé à **72H**.

OBLIGATIONS

L'entreprise se doit garantir la conduite, la surveillance, le réglage, le contrôle et l'entretien courant des installations :

- De chauffage,
- D'eau chaude sanitaire,
- De surpresseur,
- De traitement d'eau (chauffage et ECS),
- Des bilans d'exploitation à l'occasion de réunions entre les parties,
- Surveillance de l'installation en fonction du nombre de logements :
1 fois/ mois pour moins de 10 logements, 2 fois/ mois pour 10 à 50 logements et 1 fois/ semaine pour plus de 50 logements.



PRESTATIONS

MAINTENANCE COURANTE

Pendant la durée du contrat, l'entreprise à une obligation de résultat, elle met en œuvre le cahier des charges techniques soumis notamment à la :

- ◆ **Surveillance des installations, rondes, conduit, mise en marche et arrêt,**
- ◆ **Maintenance préventive systématique, essais, réglages et manœuvres de vérification courante et réglementaire,**
- ◆ **Maintenance préventive conditionnelle, astreinte dépannage, mesures conservatoires, réparation.**

MAINTENANCE CORRECTIVE

Remplacement à l'identique, ou de qualité supérieure en cas d'impossibilité, des équipements liés au fonctionnement de la chaufferie (pompes, vannes, éléments de chaudières et de fumisterie,...).

Cette maintenance est programmée ou destinée à parer en cas de survenance de dysfonctionnements.

CONTRÔLE ANNUEL

Analyse de légionnelle : 1 fois par an (en dehors des cas signalés pris en charge immédiatement).

CONTRÔLE TEMPÉRATURES CHAUFFERIE

Consigné dans le rapport de bilan annuel.

La température du chauffage est de 19° (hors chauffage de base), la température départ de production d'eau chaude sanitaire est de 55°.

